SYDELA
Syndicat Départemental D'énergie
DE LOIRE ATLANTIQUE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

2014-38 OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION SUR LE BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2015

L'an deux mille quatorze, le jeudi 13 novembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 7 novembre 2014, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 15
Votants : 17

Titulaires présents :
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Suppléant présent avec voix délibérative :
Monsieur Louis SIMONEAU, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Suppléant présent sans voix délibérative :
Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Titulaires absents :
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu,
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson (excusé, donne pouvoir à Jean LOUËR))
Monsieur Jean-Pierre MARCHAIS, délégué du collège électoral de Loire Divatte (excusé)
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (excusé)
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé, donne pouvoir à Bernard CLOUET)
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine (excusé)

Secrétaire de séance : Jean LOUËR

Affichage le 14 novembre 2014

2014-38 OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION SUR LE BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2015

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le vote des budgets primitifs 2015 (budget principal et budget annexe ICE) aura lieu au cours du 1er trimestre de l'année prochaine. Il convient donc d'ouvrir des crédits en section d'investissement afin de régler les factures afférentes.

Le comité décide :

- D'ouvrir, pour 2015, des crédits en section d'investissement (dépenses), dans la limite de 25% des crédits votés au budget primitif 2014, pour le budget principal comme pour le budget annexe I.C.E., conformément aux tableaux ci-dessous.

BUDGET PRINCIPAL

AUTORISATION DE DEPENSES INVESTISSEMENT AVANT ADOPTION DU BP 2015

DEPENSES EN 2014 (BP+DM)	Total Voté en €	1/4 des crédits
20 - Immobilsations incorporelles-fonction 020	500 000,00 €	125 000,00 €
2031- Frais d'études	20 000,00 €	5 000,00 €
2051 - Concessions et droits simil.	480 000,00 €	120 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles fonction 020	200 000,00 €	50 000,00 €
2111 - Terrains nus	40 000,00 €	10 000,00 €
2183 - Matériel de bureau et info.	50 000,00 €	12 500,00 €
2184 - Mobilier	60 000,00 €	15 000,00 €
2188- Autres immo corporelles	50 000,00 €	12 500,00 €
23 - Immobilisations en cours - Fonction 816	31 500 000,00 €	7 875 000,00 €
2315- Installations, matériel et outillage techniques-	31 500 000,00 €	7 875 000,00 €
13 - Subventions d'investissement - Fonction 816	150 000,00 €	37 500,00 €
13248 - Communes	20 000,00 €	5 000,00 €
13258 - Groupements de collectivités	100 000,00 €	25 000,00 €
1328 - Autres	30 000,00 €	7 500,00 €
458- Opéraions sous mandat- Fonction 814	14 050 000,00 €	3 512 500,00 €
458101 - Appareillage	9 265 000,00 €	2 316 250,00 €
458102 - Réseau EP	4 535 000,00 €	1 133 750,00 €
458103 - Maintenance EP	250 000,00 €	62 500,00 €

BUDGET ANNEXE ICE

AUTORISATION DE DEPENSES INVESTISSEMENT AVANT ADOPTION DU BP 2015

DEPENSES EN 2014 (BP+DM)	Total Voté en € HT	1/4 des crédits
20 - Immobilsations incorporelles - Fontion 816	123 000,00 €	30 750,00 €
2041582- Subventions d'équipement	123 000,00 €	30 750,00 €
23 - Immobilisations en cours - Fonction 816	5 133 775,30 €	1 283 443,83 €
2315- Installations, matériel et outillage techniques	5 133 775,30 €	1 283 443,83 €
458- Opérations sous mandat - Fonction 816	1 380 000,00 €	345 000,00 €
458101 -Sous-Tubage	1 380 000,00 €	345 000,00 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Bernard CLOUET

Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique
SYDELA